

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

(Réunion du 30/06/2015 – Dernière réunion le 14/04/2015)

Année scolaire : 2014 - 2015

Trimestre scolaire concerné : 3^{ème} trimestre

Date du Conseil d'école : 30/06/2015

sous la présidence de : M. Bernard BRIS, Directeur

Lieu du Conseil d'école : Ecole élémentaire de Laguenne

Membres présents : M. CHASSAGNARD Roger, *Maire de Laguenne*
Mme EYROLLES Nicole, *Adjointe chargée des affaires scolaires.*

M. BOUSSIGNAC Christophe, M. FRIDMAN Jérôme,
Mme DOUARD Catherine,
Mme Aurore GRAUX, *fonctionnaire stagiaire*
Mme HILAIRE-NEYRAT Marielle, *Enseignants.*

Mme BONNARET Laurence, Mme DOUESSIN Audrey
Mme DE DIOS Emilie, Mme FOIX Sylvaine,
M. PIQUEMAL Cyril. *Représentants des Parents d'élèves*

Mme POUGET Nicole, *DDEN.*

Membres excusés :

M. Eric SAUVEZIE, Inspecteur de l'Education Nationale.

Date de l'envoi des convocations et de l'ordre du jour : 11/06/2015

Ordre du jour :

I) Préparation de la rentrée 2015

- Etat des effectifs
- Répartition

II) Questions administratives

- Règlement intérieur
- Mise à jour du DUERP

III) Vie de l'école

- Présentation du PEDT (Mairie), bilan des activités du 3^{ème} trimestre, projets

IV) Questions diverses

La séance : La séance est ouverte à 18H00.

Mme DE DIOS est nommée secrétaire de séance.

I) PREPARATION DE LA RENTREE 2015

À l'heure présente, voici les chiffres dont nous disposons et la répartition des élèves par **niveau**.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2015 /2016	20	25	31	16	16	108

Le Conseil des maîtres réuni le 29 mai 2015, constatant que l'effectif des élèves de CE2 est trop important pour constituer une seule classe a décidé de dédoubler cette classe. Il y aura donc une classe à double niveau à effectif raisonnable.

Sous réserve d'une évolution significative des effectifs, la répartition pédagogique **devrait** être la suivante :

CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM2
Mme FOSSE	M.HILAIRE	Mme DOUARD	M. BOUSSIGNAC	M. BRIS
20	25	25	6 + 16 = 22	16

Ce sont les enfants de début d'année 2007 (donc les plus âgés) qui formeront le groupe des CE2 rattaché à la classe de CM1. C'est un groupe réduit (souhaitable pour une classe à double niveau) mais suffisamment étoffé pour être stimulant.

La répartition définitive entre les deux classes des élèves de CE2 est arrêtée mais, en fonction de mouvements (arrivées ou départs) imprévus, elle pourra être rectifiée.

II) Questions administratives

1. Règlement intérieur

Conformément à ce qui avait été annoncé au 1^{er} trimestre, le règlement a été mis en conformité avec le règlement type départemental. Le règlement précédent était globalement conforme mais il est apparu nécessaire d'insister sur les règles législatives concernant la sécurité des élèves et la notion d'autorité parentale. En contrepartie, des éléments du précédent règlement, moins importants seront reportés dans la circulaire de rentrée, (présentation aux parents lors des réunions de parents). Cette circulaire est ajustée tous les ans en fonction des besoins.

- Le règlement intérieur est présenté et soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Ecole.
→ Il a été proposé d'ajouter au projet de règlement la possibilité d'interdire la consommation de confiseries pendant le temps scolaire. En effet, on ne peut pas considérer que cela représente réellement un goûter et cela génère des rejets de papiers importants.
→ *Après discussion, il est convenu de parler de ce problème lors des réunions de rentrée et de sensibiliser enfants et adultes.*

2. Mise à Jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des risques professionnels)

Rédigé en mai 2013 par l'équipe enseignante sous la responsabilité du directeur d'école. Ce document qui recense les risques auxquels peuvent être confrontés les personnels dans l'exercice de leur fonction est évidemment prévu pour être mis à jour tous les ans puisqu'il soulève des questions de sécurité ou d'hygiène qu'il convient de solutionner en relation avec la Mairie.

- *Le document rédigé en 2013 est parcouru, les risques subsistants sont soulignés de manière à être réglés dans un ordre de priorité.*
→ *Profitant de ce dialogue autour de la sécurité, le directeur renouvelle sa demande de réparer la serrure du portail d'entrée de l'aile droite du bâtiment.*

→ *Monsieur le Maire prend note.*

III) VIE DE L'ECOLE

1- Activités du 3^{ème} trimestre

- **Ecole et cinéma** : le film projeté le 12 mars 2015, («U », film d'animation) n'a inspiré ni le maître ni les élèves. Néanmoins, cette opération sera renouvelée l'an prochain, peut être en collaboration avec 2 professeurs du collège Victor Hugo (le projet est à l'étude)

→ **USEP cycle 2, jeudi 28 mai au Coiroux.** (*rencontre inter-écoles : athlétisme.*)

Cette journée s'est déroulée par beau temps et a réuni un grand nombre de participants.

- **USEP cycle 3**

vendredi 12 juin, au stade Alexandre Cueille. Rencontre d'athlétisme.(Sauts, courses et lancers.)Nous étions accompagnés par Sandrine DA CRUZ et Cathy NEYRAT qui nous ont aidés à gérer les épreuves et à surveiller les enfants. La journée s'est bien déroulée par une météo également idéale.

Concernant toutes ces sorties, comme l'an passé, le Conseil des maîtres tient à remercier la municipalité pour :

- La prise en charge des frais de transport occasionnés par les activités pédagogiques et les sorties scolaires
 - La mise à disposition de Sandrine DA CRUZ pour l'accompagnement de la plupart de ces sorties.
 - *Nous assurons ainsi le taux légal d'encadrement pour l'ensemble des sorties, la surveillance des enfants est considérablement facilitée.*
 - **Permis piétons et permis internet** : bilans finaux réalisés par les gendarmes de la brigade de TULLE le vendredi 5 juin- Remise des diplômes et réception des élèves, de leurs enseignants et des gendarmes à la mairie de Laguenne. Remise de récompenses par Monsieur le Maire.
 - **Concours Kangourou des mathématiques** : une élève de CM2 s'est classé millième sur 32 000 participants au niveau national.
 - **Natation** : les séances de natation ont eu lieu cette année du 14 avril au 25 juin au centre aqua récréatif de Tulle (9 séances le mardi pour les CP/CE2/ CM1-CM2, 8 séances le jeudi pour les GS/CE1/CM2)
- *Les enseignants tiennent à remercier à nouveau les 7 adultes bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pour accompagner à tour de rôle les petites classes. Mme AVOINE, BONNARET, DE DIOS, DOUEYSSIN, BONNETON et Mrs CALS, et SAUVADET.*
- *Les enseignants ont quelques remarques à faire concernant le déroulement des activités natation, et plus particulièrement concernant l'attitude des MNS présents autour des bassins :*
- *Répartition très inéquitable des élèves : un groupe de 17 pour l'enseignant de CM2, 1 groupe de 7 pour le MNS*
 - *Aspect relationnel déconcertant : pas de bonjour ni d'au revoir de la part des MNS (sauf une fois....). Le chef de bassin étant quant à lui assez courtois.*

- **Remarque** : les parents d'élèves ayant accompagné les enseignants pour aider à l'encadrement trouvent choquant la constitution très inégale des groupes (en défaveur des maîtres). Ils ont constaté que les séances d'évaluation se sont déroulées sans l'aide des MNS pour les groupes chargés et que, en conséquence, certains enfants n'ont pu être évalués par manque de temps.
- Les parents pensent que la sécurité des groupes confiés aux MNS est parfois mal assurée (enfants seuls dans le bassin sans surveillance....Ils posent la question de savoir si, dans ces conditions, l'activité doit être poursuivie l'an prochain.
- Le Directeur signale que ces réflexions feront l'objet d'une remontée au niveau de l'Inspection Académique.

- **Les petits artistes de la mémoire** : travail proposé par M. BOUSSIGNAC à ses élèves de CM1.

Un prix a été remis aux élèves en présence de la présidente de l'Office National des Anciens Combattants et de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

- **Voyages scolaires** : NEDDE (19 juin 2015, CP, CE1 et CE2)

Les enseignants indiquent que c'était un très beau voyage, avec des activités à la portée des enfants.

TOULOUSE (Cité de l'Espace, et parc accrobranche, les 25 et 26 juin 2015)

Les enfants semblent satisfaits de leur expérience de nuitée sous un tipi, mais ont trouvé très contraignantes les mesures de sécurité sur le parcours accrobranche.

- Expérimentation d'un Espace Numérique de Travail : comme cela avait été évoqué en juin 2014, (conformément au projet d'école) un E.N.T a été mis en place et utilisé dans la classe de CM2. Comme son nom ne l'indique pas « Beneylu School » est un site en ligne Français, hébergé en France et gratuit. Sur Tulle, c'est le système Iconito qui est utilisé, mais son utilisation payante est prise en charge par la mairie de TULLE.

→ *Cet espace parfaitement sécurisé offre aux élèves une messagerie interne, une médiathèque, un cahier de texte en ligne, un moteur de recherche sécurisé, un blog alimenté par les élèves ou plus souvent le maître (photos, textes, films relatant les événements de la classe). Les enfants se le sont pour la plupart appropriés, mettant en place un avatar personnel, utilisant le service de mail pour communiquer, le blog pour donner leur avis.*

→ *Les parents concernés par cette expérience ont apprécié que les enfants puissent s'exprimer notamment grâce au blog et à la messagerie, sachant que le maître jouait son rôle de modérateur. Le livre souvenir qui a été édité est jugé très beau mais trop cher.*

→ *Monsieur BRIS indique que cette expérience sera renouvelée mais uniquement en CM2, les classes de CE1, CE2 et CM1 n'ayant pas d'accès internet.*

D'autre part, Le site internet de l'école qui ne pourra plus être utilisé en raison du départ en retraite de M. FRIDMAN, sera remplacé par la version école de BENEYLU SCHOOL (payante, 4.90 € par mois financés sur les crédits scolaires).

- **Monsieur le Maire indique également qu'il a relancé l'électricien pour envisager une connexion internet de chaque classe.**

2- La vie de l'association « Les enfants d'abord ».

Monsieur Piquemal rappelle brièvement comment l'association a été constituée cette année et évoque les actions qui pourront être entreprises au cours de la prochaine année scolaire.

→ *Le bilan de la fête de l'école est présenté : financièrement, il est semblable à ce qui a été réalisé l'an passé. Il pense que la kermesse qui a déjà été modifiée cette année est amenée à évoluer au fil du temps.*

→ *Il adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation.*

IV) Questions diverses.

- Equipement et travaux à prévoir à court ou moyen terme : une liste sera remise à M. le Maire par le Directeur de l'école.

- Est-il possible de facturer la garderie à la ½ journée ?

→ *Monsieur le Maire répond que non, notamment en raison des frais de gestion. Il rappelle également que la mairie facture aux familles seulement 30% du coût de revient de ce service.*

- Est-il possible de décaler les horaires de sortie de l'école maternelle et de l'élémentaire d'environ 10 minutes pour permettre aux parents qui ont des enfants des deux côtés de pour les récupérer plus facilement ?

→ *Les horaires sont fixés par décret de M. l'Inspecteur d'Académie, les modifier est très difficile. Il n'est pas possible de faire du cas par cas.*

- Lors des mercredis de rattrapage, la pause méridienne (repas) était vraiment trop courte.

→ *Le Directeur répond qu'avec Monsieur le Maire, ils ont fait le maximum pour régler ce problème mais qu'ils ont essuyé un refus catégorique de la part des services du Conseil Général. Celui-ci gérant les transports scolaires a refusé de modifier les horaires de ramassage scolaire.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Directeur tient à adresser ces quelques mots :

Monsieur FRIDMAN faisant valoir ses droits à la retraite, nous lui adressons nos sentiments les plus amicaux. Il va hélas devoir nous quitter : j'aimerais dire ici, tout simplement le plaisir que nous avons eu à travailler avec lui pendant ces quelques années. Ensemble, enseignants et membres de l'équipe éducative de l'école, nous tenons à le remercier pour sa gentillesse, sa bonne humeur, et pour son implication dans notre travail au service de l'école et des enfants.

La rentrée scolaire est fixée au mardi 1^{er} septembre, nous souhaitons bonnes vacances à tous.

La secrétaire de séance
Emilie DE DIOS

Le Directeur
Bernard BRIS